

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 mars 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-30**

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 15 mars 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 février 2022.

Point de l'ordre du jour :

4.9. Délégation au Président pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-52 du conseil d'administration du 7 juin 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération n°2021-52) pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des sept marchés publics listés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Pièce jointe :

- descriptif des sept marchés concernés par la délégation.

Fait à Tours,

CA du 07 Mars 2022

Accord-cadre Mobilier

Le présent accord cadre concerne la fourniture, la livraison, le montage et l'installation de mobiliers de bureau.

Il s'applique à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc...).

Le périmètre concerné est l'ensemble du mobilier concourant à l'aménagement des espaces de travail pour les personnels, les étudiants, les lieux de réunions, les lieux de détente pour les composantes et services de l'Université comprenant, à titre d'exemple, les éléments suivants :

- Bureaux, tables, plans
- Sièges, chaises
- Caissons, armoires
- Fauteuils, tabourets, vestiaires,
- Cloisons, panneaux (phoniques, acoustiques)
- Mobilier de réunion, d'accueil, de détente
- Tableau, vitrine, luminaire, porte manteaux, décoration
- Mobilier de bibliothèque
- Tables et chaises de classes

Sont exclus de l'accord-cadre :

- Mobiliers d'extérieur
- Mobiliers de laboratoire
- Aménagement de nouveaux locaux

Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents sans minimum et avec un maximum défini par lot.

Il est conclu pour une période de 2 ans à compter de sa notification. Il est reconductible une fois de manière expresse et pour la même durée.

La consultation est allotie de la façon suivante :

Lot	Objet du lot	Montant maximum par période (€ HT)
1	Mobilier tertiaire (bureaux, fauteuils de bureau, chaises, rangements, ...)	400.000
2	Mobiliers partagés (mobilier de réunion, d'accueil ou de détente, cloisons, tableaux, ...)	250.000
3	Mobilier pédagogique	200.000

Pour chaque lot, **un seul prestataire**, classé en 1ère position lors de la présente consultation, sera **titulaire de l'accord-cadre à bons de commande**.

Les concurrents classés en **2^{ème} et 3^{ème} position** de chaque lot seront partie à l'accord-cadre **avec le 1er**, et les 3 prestataires seront sollicités dans le cadre des **marchés subséquents** à chaque survenance de besoins non couverts par le bordereau de prix unitaires ou en cas de besoin spécifique d'accompagnement pour l'agencement des locaux.

Fournitures administratives et de petits équipements de bureau pour la période 2023-2026

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture d'articles de bureau et de petits équipements de bureau. Y seront exclus les articles relatifs aux papiers d'impressions ainsi que le mobilier de bureau.

Le présent accord-cadre s'applique à l'ensemble des composantes, services et laboratoires de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc ...), pour la période 2023-2026.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, **mono attributaire** et conclu **sans minimum et avec un maximum de 300 000€ HT** pour **deux (2) ans renouvelables une (1) fois maximum**.

Soit un **montant estimatif maximum de 600 000€HT** pour un marché d'une **durée de 4 ans**.

Accord-cadre multi-attributaire pour l'Impressions d'ouvrages pour les Presses Universitaires de l'Université de Tours

Le présent accord-cadre multi-attributaire a pour objet la réalisation d'impressions d'ouvrages pour les Presses Universitaires François-Rabelais de l'Université de Tours.

Lors de la survenance d'un besoin, les titulaires de l'accord-cadre (4 maximum) seront consultés conformément aux dispositions de l'article 2 du CCP de l'accord-cadre.

Le prestataire retenu se verra attribué la commande correspondante.

Les prestations sont décomposées en 2 lots, chaque lot donnant lieu à la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaire, à savoir :

Numéro du Lot	Objet des prestations	Montant en € HT
Lot n° 2	Impression offset d'ouvrages moyens et grands formats	Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 200 000 € HT. L'accord-cadre est conclu pour 9 mois reconductible 2 fois 1an (soit 600 000 € HT maximum sur la durée du contrat).
Lot n° 3	Impression numérique d'ouvrages moyens et grands formats	Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 200 000 € HT.

		L'accord-cadre est conclu pour 9 mois reconductible 2 fois 1an (soit 600 000 € HT maximum sur la durée du contrat).
--	--	---

Le présent accord-cadre ne concerne pas les Impressions numériques d'ouvrages avec couvertures offset aux formats 14,5 x 21 cm, 15,5 x 23,5 cm et 15,5 x 24 cm. Ces prestations ont été attribués lors d'une précédente consultation (Lot n° 1).

Développement de la lignée cellulaire productrice, développement du procédé de fabrication non GMP des protéines vaccinales dans le cadre d'un projet de développement d'un vaccin nasal contre la COVID-19 au sein de l'UMR ISP de l'Université de Tours

Ce marché est destiné au développement de la lignée cellulaire productrice des protéines vaccinales, au développement du procédé de fabrication non GMP des protéines dans le cadre d'un projet de développement d'un vaccin nasal contre la COVID-19 au sein de l'UMR ISP de l'Université de Tours.

Le montant du marché est de 847 400 € HT.

Le marché n'est pas découpé en lots ni en tranches optionnelles.

Accord-cadre multi-attributaire portant sur la réalisation de travaux d'installation d'équipements de contrôle d'accès et de vidéoprotection pour le compte de l'université de Tours pour la période 2022-2026

Le présent accord-cadre et les marchés subséquents passés sur son fondement, ont pour objet la réalisation de travaux d'installation d'équipements de contrôle d'accès et de vidéoprotection sur différents sites (Tours, Fondettes, la Riche, Chinon, Blois, etc...) et bâtiment de l'université de Tours en vue de l'extension de son système existant.

L'accord-cadre est **multi-attributaires**, avec 3 titulaires au maximum, ces derniers seront remis en concurrence à la survenance de chaque besoin. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une **durée de deux (2) ans**. À l'issue de cette première période contractuelle de deux (2) ans, l'accord-cadre est **reconductible tacitement une (1) fois** pour une nouvelle période de deux (2) ans, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans.

Le présent accord-cadre est conclu **sans montant minimum et avec un montant maximum de 800 000€HT pour deux (2) ans**. Soit, **1 600 000€HT** sur la durée totale du marché (**4 ans**)

SERVICES D'AGENCE DE VOYAGES ET SERVICES ASSOCIES
POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Le présent accord-cadre a pour objet la prestation de services d'agence de voyages et services associés pour les personnes dont les frais de déplacement sont pris en charge par l'université de Tours (personnels, étudiants, invités, intervenants extérieurs, ...) pour la période 2022-2026.

Les prestations concernent principalement la délivrance des titres de transport et des hébergements en France et à l'étranger. Elles couvrent également des prestations accessoires pour les déplacements individuels : abonnement, location de véhicules, assurances voyages, assistance aux voyageurs, taxi, visas, etc., ainsi que tous les frais ancillaires attachés au voyage de l'agent dans le cadre professionnel.

Font partie intégrante du périmètre du présent accord-cadre toutes les destinations du monde sans exception.

Le présent accord-cadre s'applique à tous les services et composantes de l'université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc...).

L'accord-cadre est **mono-attributaire** à **bons de commande**. Il est conclu sans minimum et **avec un maximum de 3 millions €HT par période**.

Sa durée est fixée à **deux (2) ans**, à compter du 8 octobre 2022, **renouvelable une (1) fois** deux (2) ans maximum par reconduction expresse de la part de la personne publique, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

Fourniture d'équipements pour la création de l'UFR Odontologie de
l'Université de Tours – 1ère tranche

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service et la formation à l'utilisation d'équipements destinés à l'aménagement de l'UFR Odontologie créée à Tours à partir de la rentrée universitaire 2022/2023, dans le cadre d'une première tranche d'acquisition (1ère tranche).

Les prestations sont découpées en lots et estimées comme suit :

Lot	Désignation	Estimation HT
1	Simulateur de soins dentaires	492 000
2	Simulateur haute technicité	59 000
3	Système de vidéo débriefing, réseau et éléments actifs	183 500
4	Système d'air comprimé	30 200